

PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Mercredi 12 mars 2014 à 12h30

Avis de pollution de l'air *

par les particules en suspension dans la vallée de l'Arve

Un pic de pollution est enregistré avec un dépassement du seuil de **75/80 µg/m³** pour les PM10 depuis 24h

Les niveaux constatés sur les sites de surveillance pour la journée du **11 mars 2014**

Passy : 64 µg/m³ en PM10
Chamonix : 58 µg/m³ en PM10

Historique de la pollution

Nombre de jours de dépassement de cet épisode de pollution : **2 jours**

Evolution attendue de la pollution

Stagnation

Recommandations sanitaires

- Pour les populations sensibles (femmes enceintes, enfants de moins de 6 ans, personnes âgées, insuffisants cardiaques ou respiratoires), évitez les activités physiques et sportives intenses autant en plein air qu'à l'intérieur, prenez conseil auprès de votre médecin pour adapter votre traitement si besoin et consultez en cas de gêne respiratoire ou cardiaque.
- Pour la population générale il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels, ni les activités prévues sauf en cas de gêne inhabituelle telle toux, essoufflement irritation de la gorge ou des yeux, palpitations. Dans ce cas réduisez les activités physiques et sportives intenses notamment compétition, privilégiez les activités calmes et consultez votre médecin. N'aggravez pas les effets de cette pollution par d'autres facteurs irritants (fumées de tabac, solvants, ...).
- Ne modifiez pas les pratiques habituelles d'aération et de ventilation de votre logement, la situation lors d'un épisode de pollution ne justifiant pas de mesures de confinement.

Recommandations comportementales

- Economisez l'énergie et limitez la température de chauffage des bâtiments. Stoppez les feux de cheminée d'agrément ou d'appoint.
- Limitez les déplacements, pratiquez le covoiturage, utilisez les transports en commun et si l'utilisation de votre véhicule est indispensable respectez scrupuleusement les limitations de vitesse
- Pour les artisans et industriels, assurez-vous du bon fonctionnement des dispositifs de dépoussiérage et reportez à la fin de l'épisode tous travaux mettant en suspension des poussières dans l'atmosphère.

* Pour en savoir plus sur cet épisode de pollution, ses effets sur la santé et suivre son évolution, pour vous abonner aux avis de pics de pollution en direct : www.atmo-rhonealpes.org